

# Les Infos de Base

Mercredi 16 mai 2012  
volume 15, numéro 20  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 20 du 16 mai 2012. Les modifications apportées par L.Q. 2012, c. 5, 6 et entrées en vigueur au 16 mai 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 16 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 20 du 16 mai 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 19 du 12 mai 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 16A du 23 avril 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 16 du 21 avril 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 29 mars 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 10 du 9 mai 2012. Les modifications apportées par

L.C. 2012, ch. 1, 2, 5 et entrées en vigueur au 9 mai 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 9 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 10 du 9 mai 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 13 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2012.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 27 avril 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 27 avril 2012 et contient maintenant quelque 8 662 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession d'audioprothésiste hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre des audioprothésistes du Québec*, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2401], nouveau.

*Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession de podiatre hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre des podiatres du Québec*, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2402], nouveau.

*Règlement sur la comptabilité en fidéicommiss des géologues*, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2402], nouveau.

*Règlement sur la délivrance d'un permis de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec pour donner effet à l'arrangement conclu par l'Ordre en vertu de l'entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles*, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2406], nouveau.

*Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre des optométristes du Québec*, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2408], nouveau.

*Règlement sur l'exercice de la profession de psychoéducateur en société*, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2410], nouveau.

*Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre des*

*conseillers et conseillères d'orientation du Québec*, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2414], nouveau.

*Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre des optométristes du Québec*, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2414], nouveau.

*Règlement sur le fonds d'indemnisation de l'Ordre des géologues du Québec*, [R.R.Q., c. C-26, D. 434-2012 du 02-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2376], nouveau.

*Règlement sur le comité de la formation des chiropraticiens*, [R.R.Q., c. C-26, D. 435-2012 du 02-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2377], nouveau.

*Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels*, [R.R.Q., c. C-26, r. 2], a. 2.10.

*Règlement modifiant le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels*, D. 433-2012 du 02-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2375, a. 1.

*Règlement sur l'exercice en société des membres de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec*, [R.R.Q., c. C-26, r. 72], remplacé.

*Règlement sur l'exercice de la profession de psychoéducateur en société*, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2410, a. 16.

*Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement des membres de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec*, [R.R.Q., c. C-26, r. 78], remplacé.

*Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec*, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2414, a. 4.

*Règlement sur le registre des entreprises non admissibles aux contrats publics et sur les mesures de surveillance et d'accompagnement*, [R.R.Q., c. **C-65.1**,

D. 470-2012 du 09-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2381], nouveau.

*Arrêté ministériel concernant la publication d'une liste d'espèces de la flore vasculaire menacées ou vulnérables susceptibles d'être ainsi désignées et concernant la publication d'une liste des espèces de la faune menacées ou vulnérables susceptibles d'être ainsi désignées*, [R.R.Q., c. **E-12.01**, r. 4].

*Arrêté ministériel concernant la détermination d'une liste d'espèces floristiques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées*, A.M. 2012 du 03-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2447.

*Règlement sur la rémunération et les autres conditions de travail des membres du Tribunal administratif du Québec*, [R.R.Q., c. **J-3**, r. 3.1], aa. 3, 4, 6, 8, 9, 11, 12.1, 18, 22-25, 26.

*Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les autres conditions de travail des membres du Tribunal administratif du Québec*, D. 436-2012 du 02-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2379, aa. 1-10.

*Règlement sur les bingos*, [R.R.Q., c. **L-6**, r. 4].

*Entrée en vigueur de l'article 7 (partie).*

*Règlement sur les dossiers, les lieux d'exercice et la cessation d'exercice d'un médecin*, [R.R.Q., c. **M-9**, r. 28], titre, aa. 2, intitulé de la Section II, 4-15, 17, 19, 20, 23, 24, 29, 32, 33, 37, 41.

*Règlement modifiant le Règlement sur la tenue des dossiers, des cabinets ou bureaux des médecins ainsi que des autres effets*, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2415, aa. 1-26.

*Règlement sur les affaires de l'Ordre des optométristes du Québec*, [R.R.Q., c. **O-7**, r. 1], remplacé.

*Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre des optométristes du Québec*, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2408, a. 25.

*Règlement sur l'assemblée générale et les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des optométristes du Québec*, [R.R.Q., c. **O-7**, r. 2], remplacé.

*Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre des optométristes du Québec*, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2408, a. 25.

*Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement des optométristes*, [R.R.Q., c. O-7, r. 18], remplacé.

*Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre des optométristes du Québec*, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2414, a. 3.

*Règlement divisant le territoire du Québec en régions aux fins des élections au Conseil d'administration de l'Ordre des optométristes du Québec*, [R.R.Q., c. O-7, r. 21], remplacé.

*Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre des optométristes du Québec*, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2408, a. 25.

*Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics*, [R.R.Q., c. **R-10**, r. 2], a. 33.1.

*Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics*, C.T. 211355 du 24-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2425, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Aucune modification cette semaine.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Loi sur les aliments et drogues*, L.R.C. 1985, ch. **F-27**.

*Règlement sur les aliments et drogues*, C.R.C., ch. 870, aa. C.01.001, C.01.004.

*Règlement modifiant le Règlement sur les aliments et drogues (743 — ingrédients non médicinaux)*, DORS/2010-105 du 13-05-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 895, aa. 1, 2.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.